

Ad VALOREM vous accompagne dans vos démarches légales et formalités juridiques avec son activité **Légal**



Votre expert-comptable intervient en matière juridique à titre accessoire de sa mission principale. Il ne saurait se substituer à votre avocat.

- Assistance en droit comptable, fiscal, droit du travail, droit commercial et droit des sociétés.
- Gestion des dossiers en coordination avec les avocats conseils habituels de nos clients
- Gestion des problématiques particulières avec des avocats
- Rédaction d'actes, conseil et formalités juridiques

Création d'entreprises, approbation de comptes annuels, cession d'actions ou de parts sociales, transfert de siège, augmentations de capital, distributions de dividendes ...

- Restructuration d'entreprises

Fusions, transformations, apports, scissions ...

- *Rédaction ou audit de contrats commerciaux, pactes d'actionnaires*

